



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS DERNIER

Suite au déroulé du dernier conseil avec la municipalité actuelle, nous souhaitons vous informer de ce qu'il s'y est passé. Voici donc quelques explications.

BUDGET DÉCONNECTÉ DES PRIORITÉS LARICHOISES

Le vote du budget d'une ville correspond à ce qui sera fait dans l'année.

A La Riche, il a été voté le 4 mars 2026, une semaine avant les élections, alors que la date limite est fixée au 30 avril. Pourquoi une telle précipitation ?

La municipalité actuelle, très loin de ses promesses électorales présentées lors cette campagne, a décidé que les dépenses de l'année 2026 seraient consacrées à :

- **Halle de tennis : 2 450 000 €**
- **Château du Plessis** (ouverture sur mur d'enceinte pour augmenter la jauge des spectacles en extérieur) : **120 000 €**
- Et vos enfants ? **Seuls 42 000 € sont alloués aux écoles.** Pourtant c'est là que se joue l'avenir de nos petits Larichois, dans des classes dignes et accueillantes.



URBANISATION MASSIVE ET DÉSORDONNÉE

Il a été annoncé lors de ce conseil la construction d'un immeuble d'au moins 4 étages, au 1 et 3 rue des Hautes Marches. Une densification en lieu et place du prolongement du parc Marcel Pagnol.

Cette décision est une triste continuité : pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme au cœur de la ZAC Plessis-Botanique a été modifié par l'actuelle municipalité, là encore pour autoriser des immeubles jusqu'à 8 niveaux. Dans ce quartier, plus aucun service public n'est annoncé (suppression du projet d'école maternelle) avec le risque qu'il devienne une zone dortoir.



Ici : oui à un parc ; non à un immeuble supplémentaire.

Sur le secteur du quartier Sainte-Anne, rue des Affluents, un immeuble de 22 appartements a été autorisé à la place de deux maisons initialement prévues.

La construction de logements doit pouvoir se faire à La Riche mais de manière responsable et en ayant toujours le souci de la qualité de vie des habitants. Ce n'est pas le cas pour ces décisions.

LA LISTE "LA RICHE EN COMMUN",

MENÉE PAR WILFRIED SCHWARTZ, S'ENGAGE À :

1.

VOTER UN NOUVEAU BUDGET

Il permettra de démarrer dès 2026 les premiers engagements de notre mandat tels que : la création d'une maison de santé, la revitalisation du centre-ville et de la place Sainte-Anne, la rénovation des gymnases et des écoles, la sécurisation des voiries,...

2.

CRÉER UN PARC RUE DES HAUTES MARCHES

Nous créerons un parc végétalisé et convivial avec une nouvelle entrée pour le square Marcel Pagnol : un espace de détente et de biodiversité, avec des accès repensés pour mieux relier ce lieu au quartier.

3.

RÉVISER LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous engagerons une révision du Plan Local d'Urbanisme afin de mieux encadrer les constructions, de limiter la hauteur des nouveaux immeubles, de stopper la densification excessive et d'assurer un développement urbain raisonné et maîtrisé.

4.

REPENSER LE PROJET RUE DES AFFLUENTS

Nous suspendrons le projet d'immeuble prévu pour un projet à taille humaine, respectueux de notre patrimoine et conçu avec les riverains.

5.

SOUTENIR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

La commune accompagnera la rénovation énergétique (isolation, chauffage performant) et développera des aides pour réduire les factures d'énergie et d'eau. Nous exigerons aussi des bailleurs sociaux la réhabilitation des logements.

6.

ASSOCIER LES HABITANTS AUX DÉCISIONS

Afin que chacun ne découvre pas du jour au lendemain les projets qui le concernent (comme le plan de circulation actuel), nous nous engageons à travailler en toute transparence et en concertation avec les Larichois.

DIMANCHE 15 MARS 2026 - UN SEUL TOUR

VOTEZ POUR LA LISTE « LA RICHE EN COMMUN »

MENÉE PAR WILFRIED SCHWARTZ

NOTRE ENGAGEMENT, C'EST LA RICHE

